



Françoise Roche  
Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T 0153940753

[FR41@wanadoo.fr](mailto:FR41@wanadoo.fr) / [gc.roche@orange.fr](mailto:gc.roche@orange.fr)

[www.snca-nat.fr](http://www.snca-nat.fr)

*Le courrier qui suit était destiné au recteur de Besançon. Mais peut-être son contenu concerne-t-il d'autres académies ...Faites le nous savoir.*

Monsieur le Recteur,

Au premier semestre de cette année de nombreux enseignants se sont mobilisés contre la réforme du collège, notamment à travers des jours de grève, le 9 avril, le 19 mai et le 11 juin. Ayant été effectués au cours de mois différents, il eût été logique que le retrait de ces jours s'effectuât sur trois mois consécutifs, soit mai, juin et juillet.

Or, d'après nos informations, vos services ont procédé à la régularisation de (tous ?) ces paiements sur le seul salaire de juillet ! On ne peut que s'interroger sur une telle pratique : s'agit-il d'une pure négligence après un retard dans la saisie de ces jours de grève ou d'une volonté délibérée, et donc politique, visant à réduire au silence des enseignants dont le pouvoir d'achat n'a cessé de diminuer et pour qui la grève devient un luxe ?

Par conséquent, nous souhaiterions connaître l'origine de ces dysfonctionnements afin de permettre à l'avenir aux enseignants d'exercer pleinement et sereinement leurs droits.